

## Note générale sur les graphiques et tableaux

### Codes ISO des pays de l'OCDE

Australie	AUS	Japon	JPN
Autriche	AUT	Corée	KOR
Belgique	BEL	Luxembourg	LUX
Canada	CAN	Mexique	MEX
Chili	CHL	Pays-Bas	NLD
République tchèque	CZE	Nouvelle-Zélande	NZL
Danemark	DNK	Norvège	NOR
Estonie	EST	Pologne	POL
Finlande	FIN	Portugal	PRT
France	FRA	République slovaque	SVK
Allemagne	DEU	Slovénie	SVN
Grèce	GRC	Espagne	ESP
Hongrie	HUN	Suède	SWE
Islande	ISL	Suisse	CHE
Irlande	IRL	Turquie	TUR
Israël	ISR	Royaume-Uni	GBR
Italie	ITA	États-Unis	USA

Sauf mention contraire, les chiffres de l'OCDE font référence à la moyenne non pondérée des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

### Codes ISO d'autres grandes économies

Brésil	BRA	Indonésie	IDN
Chine	CHN	Fédération de Russie	RUS
Inde	IND	Afrique du Sud	ZAF

### Signes conventionnels

.. Données non disponibles.

### Notes

#### Note sur Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

### **Note sur Chypre**

*Note de la Turquie* : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Aucune autorité unique ne représente tout à la fois les populations chypriotes turques et grecques de l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre du Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

*Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne* : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations fournies dans ce document ont trait au secteur sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.



Extrait de :  
**Closing the Gender Gap**  
Act Now

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264179370-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Note générale sur les graphiques et tableaux », dans *Closing the Gender Gap : Act Now*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264179660-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).